



ECHO DE LA VIE antignolaise

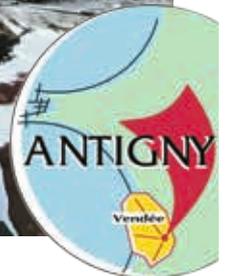
www.antigny85.fr

#06
JUN 2017



PAGE 04

LA GODRIE MARCHE GOURMANDE



INFOS COMMUNALES

Marche gourmande
Page 04



INFOS COMMUNALES

15 ans
Comité de Jumelage
Page 06



INFOS GÉNÉRALES

Collecte
déchets amiante
en octobre
Page 12



Sommaire

ÉTAT CIVIL	02
ÉDITO	02
INFOS COMMUNALES	03
Travaux "Marmiton"	03
Voirie Rue des Plantes	03
Zone Artisanale des Plantes	03
Lotissement "Eco-quartier" de Beaulieu	03
Arrivée de Madame Boulay mairie	03
Après les Séances de Variétés	03
Après la Marche Gourmande	04
Le Déplacement Solidaire	05
Des Nouvelles du Paysage de votre Commune	05
50 ^{ème} Anniversaire Familles Rurales	06
Antigny-Groisy : Comité de Jumelage	06
Fusion Club de Football	07
Les Bons Points de "La Virgule"	07
Des Annonces	08
Tarifs Espace Ben-Hur	08
COMPTE ADMINISTRATIF 2016	09
Subventions/Taux des Contributions 2017	09
BUDGET PRIMITIF 2017	10
Section de Fonctionnement	10
BUDGET PRIMITIF 2017	11
Section d'Investissement	11
INFOS GÉNÉRALES	12
Recensement de la Population	12
Déchèterie du SCOM	12

ÉTAT CIVIL JANVIER À JUIN

Année 2017

NAISSANCES

Bienvenue à...

21/01/17	Emie BELLENOUS	13 Place de la Girardière
23/02/17	Thomas WATEAU	4 rue du Lavoir
25/03/17	Télio HILLEREAU	5 rue des Pâtis
01/04/17	Leïla Thibaud	25 rue du Moulin Gendoux
23/04/17	Nino BETAUD	1 Place de la Margelle



NOUS REGRETTONS

le départ de...

24/01/17	Patrice FONTAINE	La Cessonnière
02/02/17	Cyrille DAHAI	22 rue Jean Yole
17/02/17	Marie-Reine PLOQUIN	L'Egluère
25/03/17	Joseph MICHENEAU	La Ligonnière

Chères Antignolaises, chers Antignolais,

Le retour des beaux jours s'annonce... Et avec lui, un printemps marqué par de nombreuses élections, autant présidentielles que législatives. Notre paysage politique est en pleine mutation.

Espérons que celle-ci apportera la confiance et relancera notre économie, pour que l'ensemble d'entre nous et principalement nos jeunes, retrouvions le travail nécessaire pour l'épanouissement de nos familles et ainsi contribuer au dynamisme de notre belle commune.

Malgré le poids des charges et les baisses des dotations d'Etat, vous avez pu remarquer que de nombreux chantiers ont été réalisés ou sont en cours d'achèvement.

Vous trouverez l'ensemble de ces réalisations déclinées dans les pages suivantes.

Mais de nombreux autres projets vont débiter au cours du 2^{ème} semestre 2017. Je veux parler de la mise aux normes de la salle de sports. De la rénovation de l'ancien presbytère pour la création d'une MAM (Maison d'Assistants Maternelles) et ainsi que la réfection des sanitaires du Marmiton pour l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Bien sûr l'ensemble de ces opérations va s'échelonner sur deux années et au vu du montant des subventions, n'impactera pas notre budget général et nos finances, auxquelles nous restons très attentifs.

Nous ne pouvons laisser sous silence l'ensemble des manifestations de ce début d'année, avec la marche gourmande de l'école, le concours des "3 P" organisé par le club du palet, notre 12^{ème} édition du festival Metiv'son avec une magnifique programmation de six groupes.

N'oublions pas nos jeunes, avec leurs séances de variétés, qui ont animé les quinze ans du jumelage et enchanté nos amis groisiliens lors du week-end de l'ascension.

Que d'événements qui rythment nos habitants dans la joie et dans la bonne humeur, preuve du dynamisme de nos associations !

Un mot sur notre section patrimoine particulièrement efficace, qui a fait le choix pour l'année 2017, de la restauration du calvaire des Quatre Vents. Merci à eux.

Je ne peux terminer cet édito, sans évoquer l'énergie de l'ensemble des associations dans lesquelles le bénévolat, toujours aussi présent sur notre commune, n'est pas un vain mot.

Merci à toutes et à tous pour votre dévouement et je vous souhaite de profiter pleinement de vos vacances estivales.

Yvon GOURMAUD
Maire d'Antigny

Associations antignolaises, n'hésitez pas à faire connaître vos projets, votre fonctionnement, vos activités... Le secrétariat de la mairie et les membres de la commission recevront vos articles, de préférence dactylographiés. N'hésitez pas à fournir également des photos pour illustrer votre texte, et s'il s'agit de photos numériques, fournissez plutôt un CD ou une clé USB pour obtenir une meilleure qualité. Vous pouvez également utiliser l'adresse mail de la mairie : antigny85.commune@orange.fr

Prochaine parution : Décembre 2017

Rédaction : Mairie d'Antigny - Conception : Morgane Communication - Impression : Froger - © Crédits photos : Fotolia, Guy Belaud, Mairie d'Antigny.



TRAVAUX

MARMITON

Les travaux d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite viennent d'être réalisés.

Ils étaient divisés en deux lots :

- Lot 1 : terrassement - abords - Voirie réseaux divers
- Lot 2 : serrurerie

Au cours de ces travaux, une terrasse a été aménagée pour agrémenter l'accueil. Le garde-corps en inox, fait sur mesure, vient d'être posé. L'ancien garde-corps sur le pignon a été changé pour une homogénéité de l'ensemble du projet.

Les montants des travaux s'élèvent à 39 445,98 €.



ZONE ARTISANALE

DES PLANTES

L'entreprise "BO Travaux", dirigée par Monsieur et Madame Olivier Blouineau et spécialisée dans la vente et l'installation de poêles à bois, poêles à granulés et inserts poursuit son installation dans la zone. Son ouverture est prévue pour début septembre.



LOTISSEMENT

"ÉCO-QUARTIER"

DE BEAULIEU

Le premier propriétaire vient d'emménager. A ce jour, deux autres parcelles viennent d'être vendues. Les constructions vont démarrer dans les prochaines semaines.

VOIRIE

RUE DES PLANTES

Comme annoncé sur le bulletin de janvier 2017, l'effacement des réseaux souples, y compris la pose des candélabres de l'éclairage public, vient de se terminer. En accord avec le Sydev et pour ne pas impacter les dépenses communales, cette opération a été financée sur deux budgets ; à hauteur de 50% en 2016 et de même en 2017. La participation communale s'élève ainsi à 55 348 € TTC.

A noter que suite à la vente de deux terrains à côté de l'EHPAD, il a fallu aménager l'ancien chemin communal existant pour faciliter l'accès aux deux propriétés. Lors du conseil municipal du 28 mars 2017, il a décidé de nommer cet accès "Impasse des plantes".



ARRIVÉE DE

MADAME BOULAY MAIRIE

Après le départ en retraite de Marie-Joëlle Crabeil, le conseil municipal a retenu la candidature de Mme Geneviève Boulay pour un emploi partiel de 14 heures semaine par le biais d'une agence d'intérim. Elle est déjà employée à l'école Saint-Joseph pour un mi-temps. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de ses nouveaux collègues de travail et de l'ensemble du conseil municipal.

APRÈS LES

SÉANCES DE VARIÉTÉS

Nos séances de variétés 2017 nous ont rapporté environ 4 000€ avec un nombre de personnes égal à l'année dernière. Les retours ont été nombreux et positifs. En ce qui concerne le Téléthon, nous avons fait un don de 500€.

Les présidentes : Déborah Lamy - Adélaïde Rambaud

Cette année, nous avons mis en place des réservations par téléphone, qui nous ont permis de mieux nous organiser dans le partage de nos entrées pour les 3 weekends. Ce dispositif a permis aux personnes âgées d'avoir une place.



APRÈS LA

MARCHE GOURMANDE

Grégory Cibard, président de l'OGEC, a accepté de répondre à quelques questions suite à la marche gourmande du samedi 1 avril. Nous l'en remercions.

Depuis quand existe l'animation marche gourmande ?

Cette année, nous étions à la 15^{ème} édition.

Combien de participants à la marche ?

Nous n'avons pas battu le record car d'autres événements se tenaient ce même weekend. Mais nous finissons quand même à environ 300 marcheurs.

Quel a été l'itinéraire de cette édition ?

Le circuit de cette année faisait à peine 10 kilomètres. Nous essayons de le changer tous les ans mais il devient difficile de trouver des chemins non bitumés. Nous sommes passés par La Girouardière, La Godrie, L'Egluère, La Mignonnaire, Le Peux et La Gripponnière. Les départ et arrivée s'effectuaient à l'école.

Quelles ont été les différentes étapes de la marche ?

Sur ce parcours, nous avons 5 pauses "ravitaillement". L'apéro servi à La Godrie, l'entrée à L'Egluère, le vin chaud fut pris rue des plantes. Le plat chaud fut dégusté au Peux et enfin le dessert à l'école.

Quel était le menu ?

Le menu reste champêtre :
En entrée : charcuterie (Pâté-Rillettes)
En plat : fressure-mogette (adulte) et saucisse-chips (enfants)
La fressure et la mogette sont cuisinées dans de grandes marmites au feu de bois.
En dessert : crêpes chaudes avec sucre-confiture

Quelle fut la principale animation ?

Cette année, nous avons axé la marche sur la rénovation du Lavoir de la Godrie. L'équipe du patrimoine nous a fait une démonstration du lavage d'antan. Nous avons aussi un vidéoprojecteur pour visionner quelques photos de l'évolution des travaux de rénovation.



Quel est le bilan de cette quinzième édition ?

Au final, un bilan positif dans l'ensemble. Même si le bilan financier devrait être inférieur, il restera positif. Les gens ont apprécié l'animation de la Godrie. L'équipe de bénévoles a une nouvelle fois répondu présente. MERCI à EUX !

Pour rappel, voici quelques-unes des animations menées à l'école au cours de cette année scolaire :

Judi 9 février : sortie scolaire pour les classes PS-MS-GS-CP, journée entière et départ prévu vers 8h30 et retour prévu vers 17h, pique-nique.

Les portes ouvertes de l'école ont eu lieu le samedi matin 11 mars.

Mardi 28 mars : rencontre endurance et jeux pour GS-CP-CE1-CE2 au Breuil-Barret, pique-nique + après-midi sport.

Mardi 25 avril : en matinée, rencontre jeux, scène et classe pour GS-CP-CE1-CE2 au collège de La Châtaigneraie suivie du pique-nique.

Mardi 9 mai : rencontre multi domaines PS-MS à La Châtaigneraie, pique-nique.

Du mardi 9 mai au vendredi 12 mai : voyage scolaire des CM1-CM2 à Noirmoutier.

Mardi 20 juin : rencontre multi domaines CM1-CME, pique-nique.

Dimanche 25 juin : kermesse à l'espace vert.





LE DÉPLACEMENT SOLIDAIRE

L'association déplacement solidaire vient d'être créée et est destinée aux habitants des communes du canton.

Quel est son but et les motifs des déplacements?

Elle a pour but de développer et offrir aux habitants de chaque commune du canton, un service déplacement solidaire, de permettre aux personnes d'accéder aux soins, aux personnes isolées de se déplacer pour les trajets de la vie courante.

Les déplacements peuvent être ponctuels : visites médicales, démarches administratives, se rendre à son travail, visites familiales ou amicales, RDV coiffeur, se rendre à une sépulture, au cimetière...

Ces déplacements sont effectués par des chauffeurs bénévoles. Chaque personne transportée versera une indemnisation au chauffeur. Pour un trajet inférieur ou égal à 8 km, la course vous sera facturée 3,00€. Au-delà de 8 km, le coût kilométrique sera de 0.40€ du kilomètre.

Qui peut en bénéficier ?

Tous les habitants de la commune, les majeurs et mineurs accompagnés obligatoirement par un adulte, les personnes ne pouvant momentanément ou durablement conduire ainsi que les personnes ne disposant pas ou plus de moyens de locomotion.

La personne transportée ne doit pas révéler d'un état de santé nécessitant une surveillance particulière ou d'un accompagnement physique.

Pour les personnes souhaitant bénéficier du déplacement solidaire, je vous invite à prendre contact avec moi, Pascale Ducept au 06 75 18 74 94 ou 02 51 51 62 25.

Pour toute inscription, un dossier contenant une charte, un règlement de fonctionnement, et une photocopie de votre assurance civile vous seront demandés, ainsi qu'une adhésion de 3,50€. Pour toutes informations ou questionnements, n'hésitez pas à me contacter.

DES NOUVELLES DU PAYSAGE DE VOTRE COMMUNE

Vous êtes plusieurs à nous faire remonter qu'actuellement notre commune fleurit ici et là. Ces retours illustrent la démarche entreprise depuis plusieurs années dans le cadre de l'opération Paysage de votre Commune. Rappelons qu'après avoir reçu en novembre 2015, le prix départemental d'encouragement, la commune s'est s'inscrite, en avril dernier, à l'édition 2017.

L'objectif du Paysage de votre commune est de valoriser les communes et les particuliers qui œuvrent pour un cadre de vie de qualité. Il s'adresse aux passionnés du jardin, aux élus et aux responsables techniques de collectivités. Le Paysage de votre commune tient compte de la commune dans sa globalité et intègre la valorisation du paysage, du patrimoine, de l'architecture, des espaces publics, des zones d'activités économiques, des lotissements, des exploitations agricoles ou encore des jardins privés. Pour illustrer ces objectifs, des opérations sont menées à divers endroits de la commune.

Vous avez peut-être lu dans la presse la démarche de plantation effectuée au Clos de l'étang en mars dernier. Merci aux planteurs : Jean, Jacques, Marc, Paul, Frédéric et bien sûr Muriel Courtial, architecte-paysagiste au C.A.U.E. de la Vendée.

Des travaux d'aménagement du bassin d'orage ont été menés par les agents communaux au Clos de l'étang. Une bande de fleurs a été plantée rue des plantes.

Du côté du lotissement des Bruyères, un plan de toilettage a été proposé aux riverains, lors d'une rencontre animée par Christelle Grelier. Les travaux de terrain et de plantations seront entrepris à l'automne. Enfin, l'accès à l'espace vert par le chemin vert a été rendu plus nature. Avant la visite du jury d'arrondissement au cours de la deuxième quinzaine de juin et éventuellement du jury départemental entre le 4 et 6 juillet, le cahier des charges a été présenté le vendredi 12 mai à Mme Courtial. Le but de cette visite était de vérifier l'adéquation entre ce cahier des charges et la réalité des secteurs visités. Affaire à suivre...





50^{ÈME} ANNIVERSAIRE

FAMILLES RURALES

- **1967** : l'association Familles Rurales d'Antigny voit le jour
- **2017** : elle fête ses 50 ans !



À cette occasion, l'association organise un anniversaire pour fêter cela avec la population antignolaise.

Samedi 1^{er} juillet 2017
14h à 22h30
Autour de l'Espace Ben Hur

AU PROGRAMME

- 14h à 16h30** : Grand rallye pédestre à travers les différents services de l'association
- 17h** : Lancer de ballons
- 18h à 19h** : Discours officiel + film rétrospective sur les 50 ans de l'association
- 19h** : Verre de l'amitié
- 20h30** : Cinéma (tout public)

A travers cette balade, de multiples surprises ! On compte sur vous, Antignolais, pour fêter dignement l'anniversaire de Familles Rurales !
Nous passerons ensemble un temps convivial où bonne humeur, fous rires et souvenirs seront au rendez-vous !

ANTIGNY – GROISY

COMITÉ DE JUMELAGE

On y était...

Ils sont arrivés le Jeudi 25 Mai 2017 de bonne heure et de bonne humeur ! Ils étaient 36 au départ et heureusement pour nous, ils sont repartis à 36.

Après un petit déjeuner à l'Espace Ben-Hur, chacun est allé s'installer dans sa famille respective.

Pour notre soirée anniversaire, nous avons eu le plaisir de partager ce moment très convivial au sein de l'Espace Ben-Hur, autour d'un délicieux repas typiquement vendéen. Après les discours officiels de la municipalité et des Présidents de Groisy/Antigny, une photo aérienne d'Antigny a été offerte en souvenir de ce 15^{ème} anniversaire.

Le vendredi 26 mai, journée d'excursion à la Roche-sur-Yon : visite guidée et très appréciée du Haras National. Pique-nique partagé tous ensemble sous l'ombre tant attendue de la Vallée de l'Yon puis visite historique du centre-ville de La Roche-sur-Yon sous un soleil de plomb et enfin, pour se rafraîchir, nous avons eu le privilège d'écouter, d'apprécier et de déguster les vins de Mareuil au sein de la Cave Mourat.

Samedi 27 mai, direction Mervent pour une balade forestière. 2 circuits de 2.5 km avec étapes sportives sous la forme de différents jeux humoristiques. Pendant le pique-nique, nous avons pu répondre à un questionnaire culturel.



Retour à l'Espace Ben-Hur, pour notre soirée de clôture autour d'un repas vendéen et d'un spectacle présenté par le Foyer des Jeunes d'Antigny sous la forme de leurs séances de variétés toujours autant appréciées de nos Amis Groisiliens.

Et bien entendu, il a fallu reprendre la route du départ le dimanche 28 mai 2017. Pour certains, ce fut difficile, pour d'autres très fatigant... **bref, comme tous les ans un merveilleux séjour. Hâte d'être au prochain échange.**





FUSION

CLUB DE FOOTBALL

CASM

Cheffois Antigny Saint-Maurice

Une fusion c'est :

- Faire preuve de lucidité par rapport à l'avenir
- Créer un nouveau dynamisme
- Ne pas considérer ceci comme un échec bien au contraire. On parle de regroupement dans tous les domaines donc logique
- Renforcer nos 2 clubs pour avoir notre mot à dire dans le canton (une autre alternative pour certains Joueurs)

Pourquoi cette démarche ?

- Interrogations sur l'avenir de notre club
- Baisse des effectifs, niveaux des équipes réserves
- Evolution du football
- Danger d'isolement cantonal
- Exigences réglementaires (joueurs, arbitres...)

Pourquoi Cheffois Saint Maurice ?

- Permettre aux 2 clubs de garder leur identité
- Affinité avec Joueurs / Dirigeants
- Même vision du foot et du sport en général : convivialité, compétiteurs, esprit d'équipe, bénévolat
- Situation géographique Cohérente
- Équipe 3 en entente

Carte du canton



Les effectifs depuis 7 ans

2016/2017		2015/2016	2014/2015	2013/2014	2012/2013	2011/2012	2010/2011
Catégorie	Réel	Réel	Réel	Réel	Réel	Réel	Réel
Arbitres	1	1	1	2	2	2	2
Dirigeants	11	16	10	12	16	14	7
Sénior	45	48	54	48	57	46	50
Foot Animation	17	29	32	34	35	27	19
U13-U12	11	6	13	8	3	8	6
U15-U14	4	4	0	5	12	7	2
U17-U16	1	2	5	6	1	5	3
U19-U18	8	4	0	4	4	2	2
Joueurs	86	93	104	105	112	95	82
TOTAL	98	110	115	119	130	111	91

LES BONS POINTS DE

"LA VIRGULE"

Avec un effectif de 51 joueurs, nous terminons la saison 2016-2017, premiers de notre groupe de division 1 avec 10 victoires en autant de matchs. Ceci nous a donné le droit de disputer la finale de championnat contre les clubs de Saint Hilaire le Vouhis et la Chaize Giraud, finale que nous avons remportée.

À noter aussi notre bon parcours en coupe puisque nous perdons de peu de points contre La Garnache lors du dernier tour qualificatif. L'objectif de la saison prochaine sera de se maintenir au plus haut niveau qu'est la Division Supérieure et de réaliser un bon parcours en Coupe. *Le président : Patrice Cartier*





DES ANNONCES



SAMEDI 1^{ER} JUILLET 2017 50 ANS DE "FAMILLES RURALES"

→ 14h-22h30 • Espace Ben-Hur
ANTIGNY

VENDREDI 7 JUILLET 2017 PIQUE-NIQUE COMMUNAL

19h : Accueil - Apéritif offert par le Conseil Municipal

20h : Chacun apporte son pique-nique

23h30 : Feu d'artifice

Merci d'apporter tables et chaises

Si vous souhaitez faire des grillades, un barbecue et une plancha seront à disposition.

N'oubliez pas également les jeux : palets, molkky, jeux de cartes, boules... Et surtout, venez avec votre bonne humeur !

→ Espace vert
ANTIGNY

SAMEDI 23 & DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2017 "FESTIFLIPETTE"

→ La Grange Rabataud
ANTIGNY

VENDREDI 27 OCTOBRE 2017 SOIRÉE "JEUX JOUENT"

→ 20h • Espace Ben-Hur
ANTIGNY



TARIFS

ESPACE BEN-HUR

ANTIGNY AU 1^{ER} AVRIL 2017

	HABITANTS DE LA COMMUNE				HORS COMMUNE			
	Associations		Particuliers et autres		Associations de la Communauté de Communes		Particuliers et autres	
	Tarif hiver	Tarif été	Tarif hiver	Tarif été	Tarif hiver	Tarif été	Tarif hiver	Tarif été
Salle de réception avec micros et enceintes	95 €	68 €	133 €	105 €	133 €	105 €	190 €	163 €
Ensemble sans matériel scénique avec micros et enceintes	160 €	123 €	217 €	180 €	217 €	180 €	330 €	281 €
Ensemble avec matériel scénique	240 €	212 €	310 €	270 €	310 €	270 €	450 €	395 €
	HABITANTS DE LA COMMUNE				HORS COMMUNE			
	Tarif hiver		Tarif été		Tarif hiver		Tarif été	
Salle de réception	96 €		77 €		142 €		116 €	
Ensemble	142 €		116 €		190 €		172 €	
Mariage 2 jours	395 €		325 €		590 €		515 €	

FORFAIT POUR MOMENT D'ACCUEIL : 50 €

Les tarifs d'été s'appliquent du 1^{er} avril au 31 octobre (sauf en cas de demande de chauffage durant cette période)



SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DÉPENSES

Charges à caractère général (énergie, fournitures, entretien, cérémonies, communication, assurances, taxes)	151 648,61 €
Charges de personnel	180 235,74 €
Atténuation de produits	1 379,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 018,31 €
Autres charges de gestion courante (indemnités élus, subventions)	199 375,49 €
Charges financières	6 522,87 €
Charges exceptionnelles	850,02 €
TOTAL	560 030,04 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES RECETTES

Produits des services du domaine et ventes diverses	5 371,93 €
Impôts et taxes	582 481,02 €
Dotations et participations	115 565,66 €
Autres produits de gestion courante (revenus des immeubles)	28 023,61 €
Produits financiers	2,28 €
Produits exceptionnels	4 202,46 €
TOTAL	735 646,96 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DÉPENSES

Acquisition de matériel	9 502,32 €
Voirie	90 984,98 €
Aménagement Agglomération	195 687,66 €
Espace Ben-Hur	4 786,80 €
ZA des Plantes	37 151,98 €
Opérations non individualisées	30 005,00 €
Opérations financières	63 457,40 €
TOTAL	431 576,14 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

LES RECETTES

Voirie	5 414,00 €
Opérations non individualisées	293 827,16 €
Opérations financières (affectation résultat de fonctionnement 2015, opérations d'ordre budgétaire)	305 153,72 €
TOTAL	604 394,88 €

2017 • TAUX DES

CONTRIBUTIONS DIRECTES

	TAUX 2016	TAUX 2017	BASES 2017	PRODUITS ATTENDUS 2017
TAXE D'HABITATION	17,44 %	17,461 %	821 700,00 €	144 701,00 €
TAXE FONCIÈRE SUR BÂTI	14,61 %	14,76 %	1 138 000,00 €	167 969,00 €
TAXE FONCIÈRE SUR NON BÂTI	43,75 %	44,19 %	115 100,00 €	50 863,00 €
TOTAL			2 074 800,00 €	363 533,00 €

2017 • SUBVENTIONS

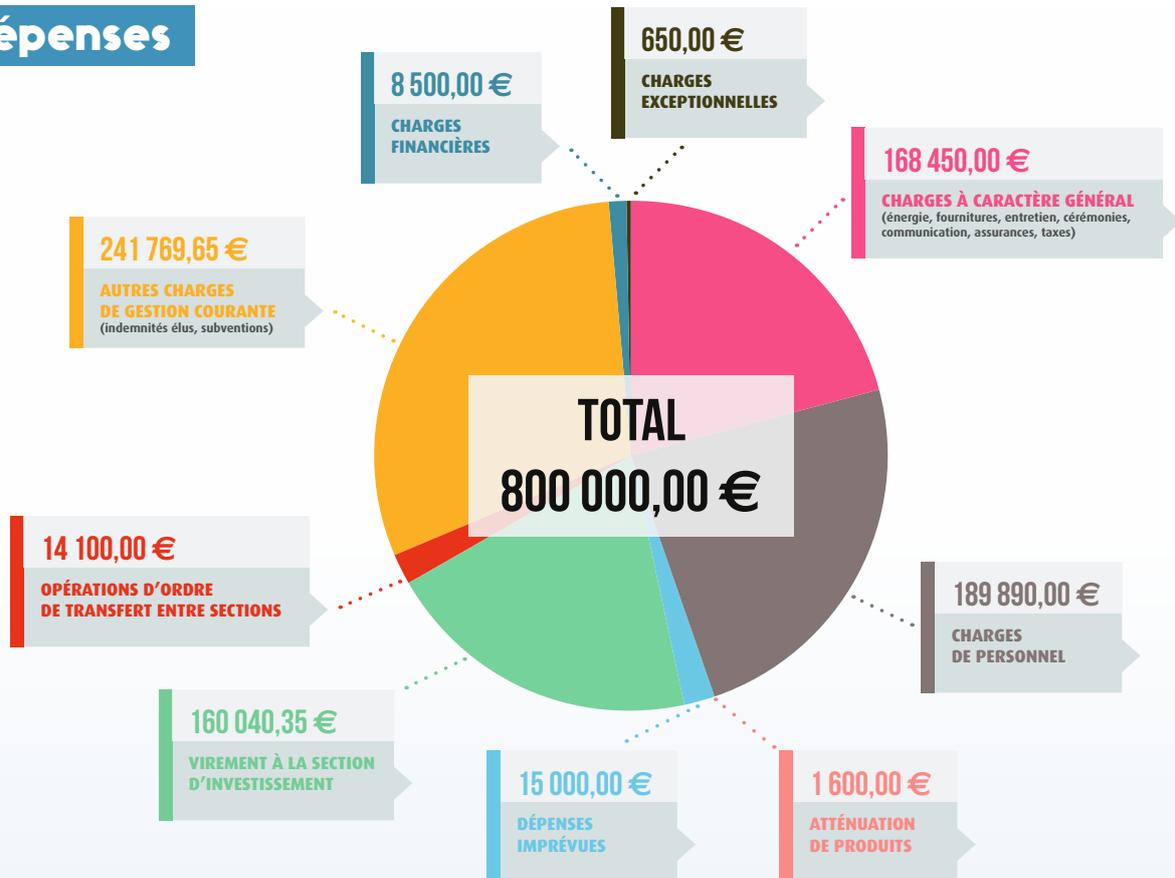
AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS
OGEC LA FLAMME	60 000,00 €
OGEC CANTINE	16 000,00 €
APEL	1 400,00 €
COMITÉ DE JUMELAGE	1 000,00 €
FAMILLES RURALES	26 000,00 €
CLUB DE FOOTBALL "LES AIGLONS"	2 000,00 €
BASKET CLUB "L'ANVOL"	1 000,00 €
TENNIS CLUB ANTIGNY	200,00 €
BADMINTON SUD VENDÉE	100,00 €
PALET CLUB "LA VIRGULE"	110,00 €
SOCIÉTÉ DE CHASSE	160,00 €
METIV'SON	500,00 €
EL NIÑO DE QUITO	50,00 €
SECOURS CATHOLIQUE	50,00 €
AVENIR GYMNIQUE LA CHÂTAIGNERAIE	50,00 €
ASS. DONNEURS DE SANG DU CANTON	50,00 €
BANQUE ALIMENTAIRE VENDÉE	35,00 €
RESTAURANTS DU CŒUR	50,00 €
CLUB NAUTIQUE CHÂTAIGNERAISIEN	50,00 €
LET'S GO	1 000,00 €
TOTAL	109 805,00 €

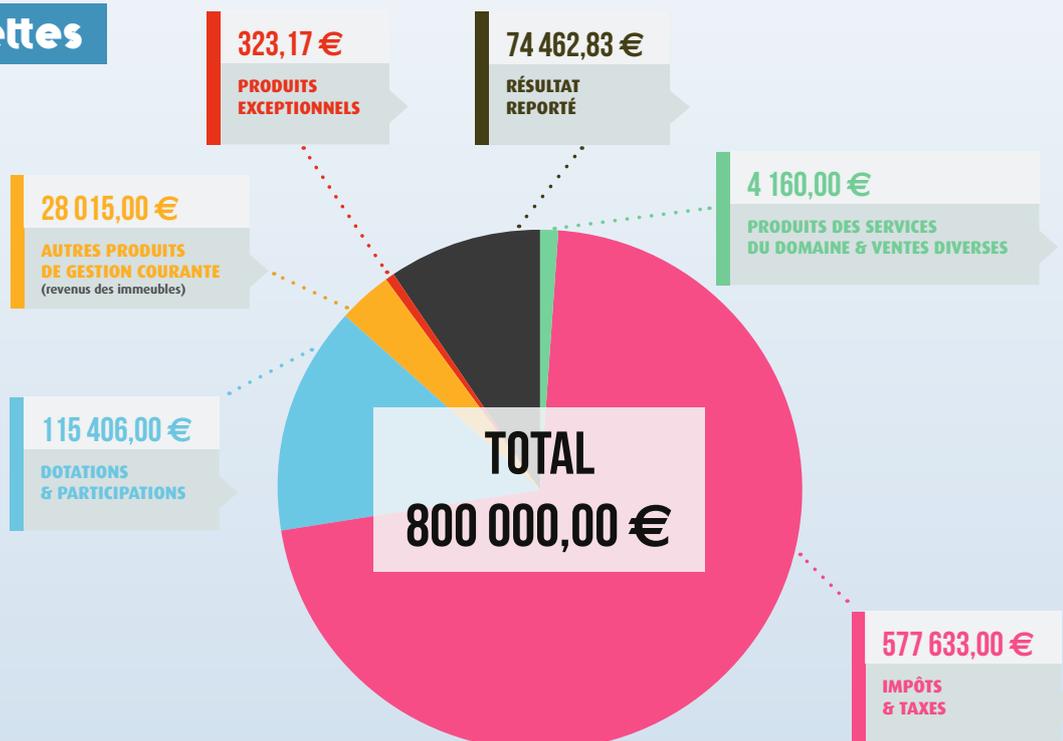
SECTION DE FONCTIONNEMENT

BUDGET PRIMITIF 2017

Les dépenses

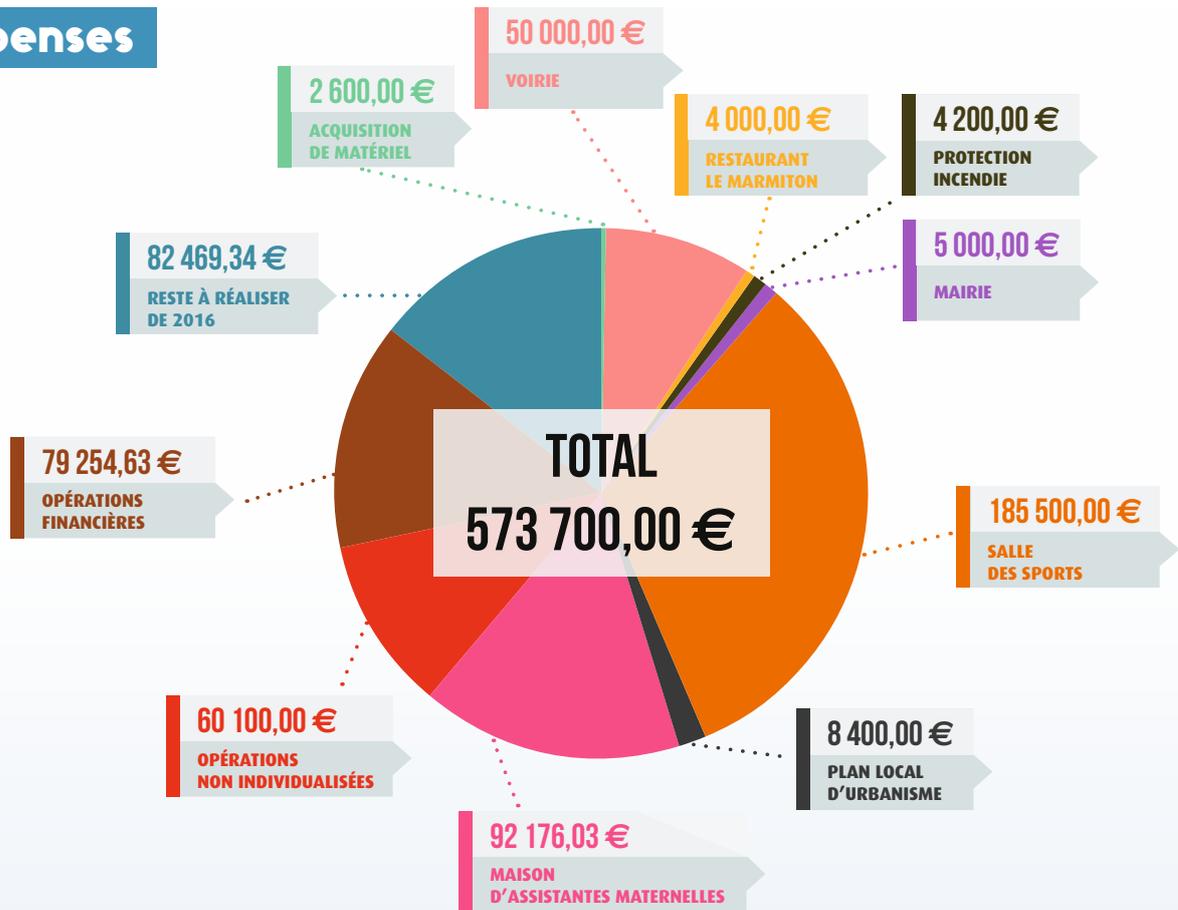


Les recettes

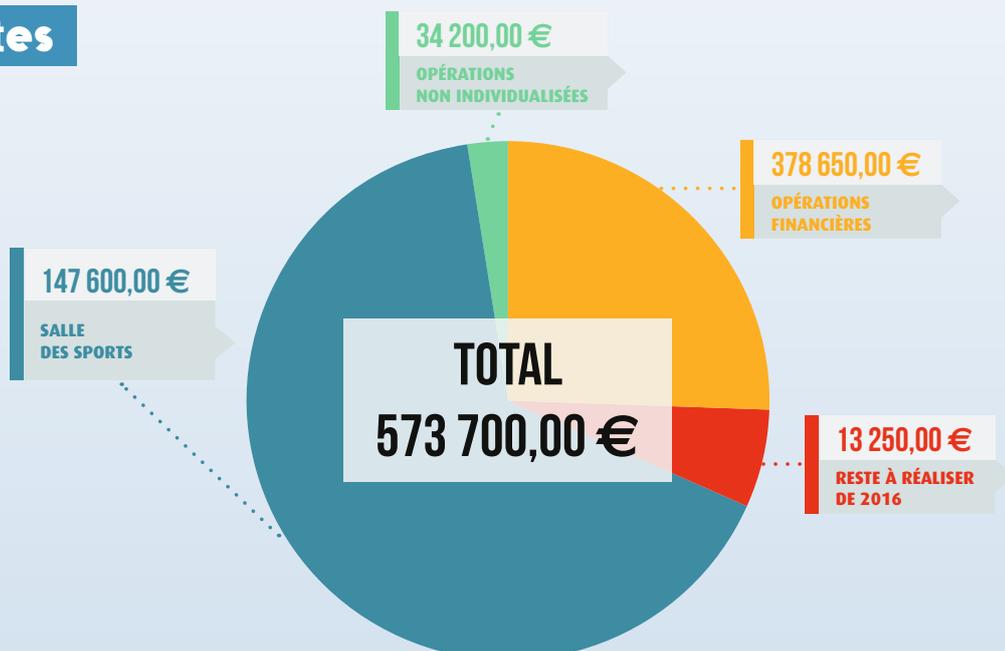




Les dépenses



Les recettes





RECENSEMENT

DE LA POPULATION

En 2017, le recensement en ligne a remporté un vif succès. En effet, l'objectif de l'INSEE a été dépassé : 63% de réponses par internet pour Antigny.

La Vendée se retrouve 4^{ème} meilleur département de France. La population municipale provisoire est de 1044 habitants.



À ce chiffre, l'INSEE rajoutera "la population comptée à part" (comme par exemple les jeunes résidant dans une autre commune pour les études). Le total de ces deux chiffres donnera la population totale.



DÉCHÈTERIE

DU SCOM

COLLECTE DE DÉCHETS CONTENANT DE L'AMIANTE

Une collecte exceptionnelle des déchets contenant de l'amiante liée aura lieu les jours suivants :

- **Déchèterie de La Flocellière**
Lundi 02 octobre 2017
- **Déchèterie de La Châtaigneraie**
Mercredi 04 octobre 2017
- **Déchèterie de Chantonnay**
Vendredi 06 octobre 2017
- **Déchèterie des Essarts**
Samedi 07 octobre 2017

Les déchets concernés sont les éléments en amiante-ciment tels que :

- Des plaques ondulées
- Des éléments de façades
- Des canalisations...



Pour bénéficier de ce service, une inscription est obligatoire auprès des services du SCOM en appelant au 0 800 948 2016 (appel gratuit depuis un poste fixe) avant le 25 septembre.



POIDS	TARIFS (€)
Jusqu'à 25 kg	10,00 €
De 26 à 50 kg	15,00 €
De 51 à 75 kg	20,00 €
De 76 à 100 kg	25,00 €
Au-delà de 100 kg	25,00 € + 0,90 € par kilo supplémentaire

